

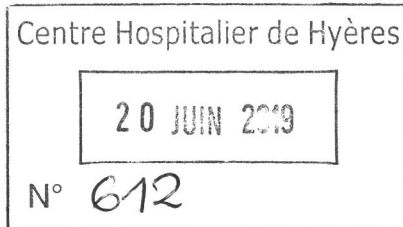


AMUF



FO

Hyères le 20 juin 2019



Mr Perrot Michel
Directeur du centre
Hospitalier de Hyères

Monsieur le Directeur,

Nous vous informons que nous déposons localement un préavis de grève à durée illimitée à partir de 20h30 le 27 juin 2019.

Ce préavis est déposé pour l'ensemble des personnels de l'établissement, statutaires et non Conformément à la lettre circulaire DH/FHI 11^o 96-4642 les retenues de salaires seront strictement proportionnelles au nombre d'heures de service non fait. Les statutaires, y compris le personnel médical quelque soit le statut.

Les agents déterminent la durée d'interruption de service qu'ils désirent pratiquer et en informent leur responsable hiérarchique.

Ce préavis est déposé localement à l'appel de la Section syndicale AMUF –CGT et des Syndicats FO et CGT du CHH, appuyé par les préavis nationaux des Fédérations Santé CGT, FO sur les secteurs SAMU/ Urgences.

Dans ce cadre nous revendiquons localement pour tous nos agents

- Une augmentation de salaire de 300 euros et de fait le dégel du point d'indice
- L'arrêt des fermetures de lits saisonniers ou non
- L'ouverture de toutes les lignes SMUR prévues sur le département avec les effectifs en conséquence.
- La Titularisation immédiate de tous les contractuels
- L'arrêt des fermetures de SAU et lits d'UHU
- Le versement de la Prime de risque au 1 er Juillet à tous les agents.

Pour les Médecins :

-Le paiement des heures supplémentaires au-delà de la 39^{ème} heures à quadrimestre échu + 2 mois maximum.

-Majoration des heures supplémentaires au-delà de la 39^{ème} HS de plus ~~de~~ 50% par rapport au taux horaire de base.

Pour les Urgences de Hyères :

-Le positionnement de 6 IDE de jour et 5 IDE la nuit, ainsi qu'un renfort en Juillet/Août.

-Assurance que le Brancardage soit assuré par un brancardier de Jour comme de Nuit.

- L'agrandissement des Urgences à la hauteur de l'activité.

- La réponse immédiate aux demandes de Matériels.

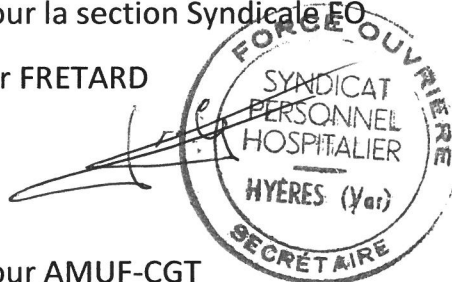
- Le ¼ d'heure de relève payé ou récupéré en heure.

-Recrutement de Médecins afin d'assurer le circuit court et l'UHCD pour assurer la sécurité soins due aux patients et aux agents.

- Positionnement d'un Agent Sécurité de JOUR/NUIT.

Pour la section Syndicale FO

Mr FRETARD



Pour AMUF-CGT

Dr Paul Elodie

Déléguée Régionale AMUF (Membre du conseil d'administration et PH)

Pour la section la section Syndicale CGT

Mme GUEMGUEM

SYNDICAT C.G.T.
Centre Hospitalier de Hyères
Tél./Fax : 04 94 00 27 52
Courriel : cgt@ch.hyeres.fr